

**PV de la 5e réunion du  
Conseil Consultatif Pôle Énergie de Habay  
09 avril 2014**

<b>Membres présents</b>		<b>Mail</b>
Marc Ancion	Citoyen	m.ancion@implaprovidence.be
Marc Antoine	Citoyen	marc.antoine@skynet.be
Philippe Coton	Délégué du groupe Vouloir	pcoton@hotmail.com
Michel Gillard	délégué du groupe IC	m.gillard@skynet.be
Benjamin Godfrin	Citoyen	godfrinb@gmail.com
Nathalie Monfort	Echevine	nathalie.monfort@commune-habay.be
Pascal Perard	Citoyen	pperard@mobistarmail.be
Pierre Stassart	Coopérative Lucéole	pierre.stassart@luceole.be
Yves Storder	Projet énergie Anlier	y.storder@skynet.be
Jérémy Van Leeuwen	Ecopasseur	Ecopasseur.jvl@gmail.com
<b>Membres excusés</b>		<b>Mail</b>
Françoise Mangili	Citoyenne	f.mangili@province.luxembourg.be
James Wolff	Citoyen	james.wolff@a2conseils.be
<b>Invité</b>		
Antoine Motch	Etudiant Pierrard en stage à IDELUX	

**PV de la réunion précédente :**

Pas de modification. Comme il est difficile, lors d'une réunion, de se souvenir du contenu du PV de la réunion précédente, il est demandé aux membres de la commission de réagir par mail, dès réception du PV s'ils souhaitent apporter des modifications à celui-ci.

**1. Etude technico-économique de l'implantation d'une centrale hydro-électrique à Habay-la-Neuve**

Antoine Motch est étudiant Ingénieur à Pierrard, il a accepté de nous présenter l'état d'avancement de son travail de fin d'études qu'il réalise pendant son stage chez Idelux. Il a pour contenu l'« Etude technico-économique de l'implantation d'une centrale hydro-électrique à Habay-la-Neuve (Parc du Châtelet) »

Voir power point sur Dropbox

Les participants remercient Antoine et souhaitent être tenus au courant des suites de son étude notamment lorsque les informations sur les coûts et sur le return se préciseront.

Quelques suggestions ou interrogations des membres du conseil:

- Suite aux transformations récentes effectuées et en fonction des travaux à venir, une meilleure estimation des dépenses électriques de la Mairie, de l'hôtel du Châtelet et de la future crèche pour les années à venir, serait opportune.
- Une installation du type « vis d'Archimède » est visible à Buvange-sur-Attert
- Les dépenses « génie civil » sont à estimer pour le calcul du return.
- Ne serait-il pas possible de profiter des deux chutes d'eau en installant une conduite forcée du niveau du premier canal au niveau du retour à la Rulles ce qui donnerait une hauteur de 5,5m environ au lieu des 3m pour la première chute.
- Une autre option est d'utiliser uniquement la première fosse afin d'ajouter à cette réalisation un objectif pédagogique.
- N'est-il pas possible de valoriser la production qui dépasse les 2x10KW autorisés, (10KW par compteur)
  - o soit par l'installation de pompes à chaleur,
  - o pour le rechargement de batteries de voitures électriques,
  - o pour des vélos électriques
  - o pour de l'éclairage public.
- Et le cingle plongeur !



La discussion s'emballa une fois de plus sur les réseaux de chaleur, la question du bois, des plaquettes, de leur production, du stockage etc...

Des questions sont posées sur la production de particules fines par la combustion du bois (600ppm pour un poêle à bois 150ppm pour un poêle au mazout ?) et sur les types de chaudières en fonction des taux de rejets.

On évoque : le marché du bois en fonction de la circonférence des troncs, la concentration Fruytier, le prix du bois qui augmente...

Une ou plusieurs réunions ultérieures seront consacrées à ce sujet.

## **2. Retour sur l'école de Habay-la-Vieille**

Jérémy a contacté Mr Glaude auteur de l'audit sur les écoles de la commune pour obtenir des précisions. Il a réalisé une mise à jour de l'audit (voir Dropbox)

- Les 40m<sup>2</sup> de vitrages à changer sont ceux des fenêtres côté rue Gilson.

Le changement des seuls vitrages n'est pas suffisant pour ces fenêtres car les châssis sont abîmés. Le rejointage pourrait être retravaillé. Au vu de l'estimation du coût du changement des fenêtres, le C. estime devoir abandonner pour l'immédiat le cas N°4.(cfr rapport réunion précédente.)

- L'âge des chaudières vieillissantes de l'ancienne partie de l'école interpelle.

Est-ce qu'un remplacement des chaudières maintenant apporterait de substantielles économies ?

## **3. Liste BREEAM (Building Research Establishment's Environmental Assessment Method)**

Le point est reporté à la réunion suivante. (Voir le document préparé par Jérémy sur Dropbox)

## **4. Eclairage public à Habay – Audit de Ores 2012.**

( Voir document Ores sur dropbox)

Jérémy présente l'audit Ores de 2012.

Remarques, questions et suggestions :

- La production électrique potentielle des étangs d'Habay ne pourrait-elle pas servir à l'éclairage public ?
- Proposer à Ores de tester l'éclairage LED dans une rue, dans un village.
- Demander à Ores de réactualiser l'audit.
- Demander à Ores d'étudier toutes les possibilités de réduction du coût de l'éclairage dans un des villages de l'entité, à titre expérimental.
- Demander à Ores d'étudier un plan de réduction qui dépasse de manière significative les 22% d'économie prévus pour 2022.
- L'éclairage LED n'entraîne qu'une réduction de 20% de la facture.
- Analyser les résultats de la fermeture de l'éclairage durant une partie de la nuit à Léglise. La commune a dû payer pour modifier la programmation.
- Serait-il possible à Habay de fermer l'éclairage public la nuit durant 1 ou 2 ou 3 heures ? Comment convaincre la population d'adopter cette mesure d'économie. Comment convaincre que cette mesure ne crée pas d'insécurité. Pourquoi ne pas participer à l'événement mondial « la nuit sans éclairage ». Il faut informer largement et patiemment.
- Suivre les projets de rénovation de l'éclairage public à Attert.

D'autre part il est question de l'éclairage de l'accès de la gare à Marbehan depuis l'entrée du village en venant de Rulles, en particulier le rond-point et les environs de la gare.

### **Prochaines activités du conseil :**

Le 13 mai à Bertrix : Conférence sur la filière bois. Organisation d'un covoiturage.

Le 20 mai : Prochaine réunion du Pôle énergie. La réunion pourrait être reportée en raison de la réunion du Conseil communal. Elle pourrait se tenir au Pachis.